

**RAPPORT DE LA RÉUNION 2020 DU
GROUPE D'EXPERTS EN INSPECTION AU PORT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET
L'ASSISTANCE**

(Madrid (Espagne), 6-7 février 2020)

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions

La réunion s'est tenue dans les bureaux du Secrétariat de l'ICCAT à Madrid (Espagne) du 6 au 7 février 2020. Le Secrétaire exécutif de l'ICCAT, M. Camille Jean Pierre Manel, a souhaité la bienvenue aux participants de la réunion. M. Todd Dubois (États-Unis) a présidé la réunion, a souhaité la bienvenue aux participants (« le Groupe ») et a sollicité l'accord du Groupe pour assumer à la fois la tâche de Président de la réunion et de représentant des États-Unis, ce qui n'a soulevé aucune objection. L'ordre du jour de la réunion a été adopté étant entendu que l'élection d'un nouveau Président serait examinée au point 8, « Autres questions », et il figure à l'**appendice 1**. La liste des participants est jointe à l'**appendice 2**. La Dre Katheryn Patterson (États-Unis) a été désignée par les participants pour assumer la tâche de Rapporteur de la réunion.

2. Examen des progrès accomplis depuis la réunion antérieure

Le Rapporteur a donné un aperçu des travaux de la dernière réunion et le Président a fourni des informations actualisées sur les mesures prises depuis la dernière réunion. En ce qui concerne le programme de formation de l'ICCAT, l'appel d'offres pour le programme spécifique de l'ICCAT a été publié et l'appel d'offres a été attribué au MRAG Americas. MRAG a ensuite élaboré un projet de manuel de formation, des guides d'identification des poissons et un calendrier pour les instructeurs. Le projet de manuel a été traduit dans les trois langues de l'ICCAT et distribué au Groupe pour examen.

Il a été demandé au Groupe de faire rapport sur les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique, soit à l'appui des CPC qui ont demandé de l'aide, soit reçues par celles-ci, depuis la dernière réunion. L'UE a noté qu'une assistance technique a été fournie dans le cadre du projet PESCAO à la Commission sous-régionale des pêches (CSRFP) et au Comité des pêches pour le Golfe de Guinée centre-ouest (FCWC) et à leurs États¹ membres. Alors que les évaluations en personne pour les deux CPC identifiés dans le « Groupe A » pour recevoir une assistance (Nigeria et Côte d'Ivoire) n'avaient pas encore été effectuées, le Nigeria a reçu une formation d'inspecteur de 3 jours dans le cadre du projet PESCAO financé par l'UE en octobre 2019. Il a été souligné qu'une formation plus spécialisée de l'ICCAT était encore nécessaire au Nigeria, et il est proposé que le Nigeria reçoive une formation supplémentaire en 2020 dans le cadre du projet PESCAO.

Depuis la dernière réunion du PIEG, le Suriname a fait parvenir une auto-évaluation préalable supplémentaire de l'inspection au port de l'ICCAT pour le renforcement des capacités. Il a également été noté que deux CPC ont exprimé leur intérêt à recevoir une assistance technique lors de la réunion de la Commission ; toutefois, ces CPC n'avaient pas encore soumis leurs formulaires de pré-auto-évaluation.

3. Examen du projet de manuel soumis en réponse à l'adjudication

Les commentaires sur le projet de manuel reçus du Groupe avant la réunion ont été regroupés par le Président en un seul projet de travail que le Groupe pourra examiner pendant la réunion. Le Président a demandé que le Groupe fournisse d'abord des commentaires généraux sur le programme, puis le Groupe a examiné le document par section afin que chacun ait la possibilité de faire des commentaires et de faire part de ses réactions, reconnaissant que les CPC n'avaient peut-être pas toutes eu la possibilité d'examiner les documents avant la réunion. Le Groupe s'est montré favorable à cette approche et a procédé à l'examen du projet de manuel.

¹ FCWC : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria et Togo ; SRFC : Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone.

4. Examen et discussion des modifications proposées au projet de manuel à transmettre au prestataire de services

Le Groupe a commencé son évaluation en félicitant MRAG pour son travail et a reconnu la quantité substantielle d'informations contenues dans le projet. Le Groupe a également constaté que, bien que bénéfique, le projet de manuel servait davantage de manuel de formation d'introduction générale à l'inspection au port et qu'il ne contenait pas suffisamment d'informations de formation spécifiques à l'ICCAT pour les inspecteurs, ce qui était l'intention. L'appel d'offres portait sur le développement d'un module spécifique à l'ICCAT qui pourrait ensuite être ajouté aux programmes de formation existants des inspecteurs des pêcheries. Le Groupe a également noté que les informations contenues dans le projet de manuel étaient trop générales et a suggéré que MRAG combine le contenu en deux aspects - un aspect qui couvre la manière plus générale de mener une inspection des pêcheries et un autre qui se concentre spécifiquement sur les recommandations de l'ICCAT. De cette façon, le projet de manuel pourrait servir de programme de formation complet et contenir également le module spécifique à l'ICCAT demandé.

Le Groupe a également noté que le projet de manuel ne suivait pas le cahier des charges de l'appel d'offres ni la séquence logique d'une inspection, car le manuel passait des procédures de pré-inspection à la conduite d'une inspection, puis revenait aux informations préparatoires - à titre d'exemple. Le Groupe a également souligné que le projet de manuel contenait d'importantes répétitions dans son contenu et que le manuel devrait être raccourci en renvoyant au site web de l'ICCAT pour des informations générales (plus de 50 pages de contenu), en faisant référence aux recommandations de l'ICCAT sous forme de notes de bas de page et en déplaçant des informations telles que les méthodologies, les listes de contrôle et les procédures opérationnelles standard vers les annexes. Cette réorganisation rendrait le manuel plus simple et plus opérationnel. Le Groupe a également souligné avec force que le projet de manuel manquait d'informations importantes sur la réalisation d'analyses de risques et a demandé que des méthodologies claires d'évaluation des risques soient ajoutées, dans le cadre de la phase de pré-inspection.

Le Groupe a également soulevé l'importante nécessité que le manuel soit rédigé du point de vue de l'inspecteur. Le Groupe a noté que le projet actuel n'était pas pratique du point de vue d'un inspecteur, car la majorité du projet se lit du point de vue d'une CPC ou d'une Partie.

Les commentaires suivants seront fournis au MRAG Americas dans l'espoir que la tierce partie puisse réviser, raccourcir pour être plus concis (et supprimer les répétitions) et ajouter des détails importants spécifiques à une inspection de l'ICCAT.

Points clés à fournir au MRAG :

- L'organisation et la structure du manuel doivent être révisées afin de suivre l'ordre des opérations (par exemple, les activités de préparation, d'inspection et de post-inspection) et le cahier des charges ;
- L'objectif était de créer un module de formation spécifique à l'ICCAT plutôt qu'un aperçu général des inspections ;
- Le manuel doit être révisé et rédigé du point de vue de l'inspecteur ;
- Le manuel doit être plus concis, en particulier les informations de base devraient être réduites en renvoyant aux sites web pertinents de l'ICCAT ;
- La répétition doit être réduite au minimum une fois que le manuel est réorganisé/enregistré par thème ;
- Le cas échéant, les tableaux et les procédures opérationnelles standard (SOP) devraient être déplacés et inclus en annexe ;
- Les notes de bas de page devraient être utilisées pour faire référence aux recommandations de l'ICCAT (et pour faciliter la mise à jour) ;

- Remplacer « doit » et « devra » par « devrait » le cas échéant pour exprimer le caractère non obligatoire (sauf s'il s'agit en fait d'une exigence de l'ICCAT) et qu'il soit compris qu'il s'agit d'une « meilleure pratique » recommandée ;
- Ajouter une section sur les méthodologies basées sur le risque dans la phase préparatoire (par exemple, les normes ISO) et plus particulièrement en ce qui concerne la notation de l'analyse de risque ;
- Les problèmes de traduction en français doivent être réglés comme indiqué (par exemple, « boarding » = « embarquement » et « suite à donner » = « follow-up »).

Guides d'identification des espèces

- Veiller à ce que les guides d'identification des espèces soient corrects et complets (il existe des commentaires internes de MRAG indiquant que les liens doivent être vérifiés et que certains des formulaires peuvent nécessiter une mise à jour) ;
- Les guides d'identification des espèces doivent inclure TOUTES les espèces pertinentes de l'ICCAT (par exemple, les autres espèces de thonidés).

Calendrier de formation proposé

- Notant les commentaires dans le calendrier concernant le temps supplémentaire pour certains modules et la nécessité d'un examen à choix non multiples comme évaluation.

Une fois ces points clés abordés, le Groupe a souligné l'importance d'une approche en deux étapes pour le processus de révision. Le Groupe demande qu'en premier lieu, MRAG réponde aux préoccupations concernant la structure et l'organisation du manuel avant que des révisions importantes ne soient apportées à son contenu. Le Groupe demande que MRAG lui fournisse d'abord une table des matières révisée, afin qu'il puisse examiner la nouvelle structure du manuel et formuler d'éventuelles recommandations finales. Le Groupe a convenu qu'il pourrait revoir la nouvelle structure dans un délai d'une semaine. Une fois que le Groupe aura approuvé la nouvelle structure, MRAG disposera d'un mois pour apporter les modifications de contenu demandées.

5. Examen des possibilités et des partenaires pour dispenser une formation utilisant le nouveau module

Le Groupe a souligné qu'une fois le module de formation spécifique à l'ICCAT finalisé, le Secrétariat devrait envoyer une demande officielle aux partenaires pour qu'ils incluent le module dans leurs programmes de formation existants. Le Groupe a identifié le potentiel de partenariats avec le projet PESCAO financé par l'UE, la FAO, le Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance - qui dispose d'une liste d'experts en MCS, le Comité des pêches pour le Golfe de Guinée centre-ouest, la Commission sous-régionale des pêches, ainsi que les États-Unis dans le cadre de leur programme de formation des inspecteurs portuaires qui comprend déjà un bloc d'instructions sur les ORGP concernées. Il a également été souligné que toutes les CPC devraient être impliquées dans ce processus, et pas seulement celles qui sont représentées dans le Groupe. Le Groupe a souligné l'importance de maximiser et de rationaliser les synergies entre les travaux du Groupe et ceux des autres.

6. Détermination des prochaines étapes de l'évaluation des besoins et de l'examen des demandes de formation

Le Groupe a examiné la préévaluation soumise depuis la dernière réunion et a décidé que le Suriname ferait partie du groupe C, en notant l'ordre des préévaluations reçues et évaluées précédemment. Il a également été rappelé que toutes les CPC demandeuses recevront une assistance technique et que le Groupe ne fait que décrire l'ordre dans lequel l'assistance technique est reçue.

Le Groupe a réexaminé le processus de révision des préévaluations des CPC et a convenu que ce processus pourrait se dérouler entre les sessions. Le Groupe a demandé que le Secrétariat l'informe de toute nouvelle préévaluation reçue sur une base trimestrielle afin que le Groupe puisse examiner toute préévaluation reçue par voie électronique et entre les sessions.

En ce qui concerne la réalisation d'évaluations dans le pays pour les CPC du « groupe A », le Nigeria et la Côte d'Ivoire - il y a eu des discussions sur la nécessité d'effectuer des évaluations dans le pays. Le Groupe a réfléchi à la procédure convenue lors de la réunion de 2018 du PIEG pour le renforcement des capacités et l'assistance, et a convenu de ne pas s'écarter de la méthodologie adoptée. Le Groupe a souligné que ce processus n'empêche pas la poursuite des travaux dans le cadre d'autres projets existants, alors que le manuel de formation de l'ICCAT est en cours d'élaboration et de finalisation. Il a été convenu que la deuxième phase d'évaluation dans le pays pour la Côte d'Ivoire servirait de projet pilote et le Groupe a convenu de revoir le processus de réalisation des évaluations lors de la prochaine réunion afin de permettre une certaine souplesse aux CPC qui en font la demande.

À l'avenir, le Sénégal pourrait, avec le soutien du Secrétariat (par exemple, des fonds de voyage) et en envisageant de faire appel à un consultant supplémentaire, procéder à l'évaluation (dans le pays) de la Côte d'Ivoire avant la prochaine réunion annuelle de l'ICCAT. Il a également été discuté que cette évaluation pourrait être menée en conjonction avec une formation nationale prévue en Côte d'Ivoire dans le cadre du projet PESCAO, idéalement.

7. Autres questions

Le Groupe a examiné la circulaire 9135/19 de l'ICCAT concernant la réponse potentielle de l'ICCAT au prochain questionnaire de la FAO relatif à l'efficacité de l'accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA). Notant que nombre des éléments identifiés dans la circulaire devraient simplement nécessiter une comparaison assez directe des dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT concernant des mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (IUU)* [Rec. 18-09] avec les dispositions du PSMA. Compte tenu de l'expertise pertinente du Groupe, il convient de noter que le Groupe pourrait apporter une contribution utile et pertinente à cette réponse.

Notant certaines préoccupations de chevauchement avec les processus des CPC individuelles et des délégations, le Groupe a été encouragé à fournir un retour d'information au Président à l'appui du questionnaire en attente et que le Président consoliderait toute contribution du Groupe et l'enverrait au Secrétariat en tant que contribution du Groupe pour examen.

Enfin, le Groupe, conformément au cahier des charges, a lancé un appel à candidatures et a choisi Alexandre Kempff, de l'UE, comme nouveau Président du Groupe. Afin d'assurer une transition rapide des travaux de cette réunion, le nouveau Président prendra ses fonctions le 1er mars 2020. Le Groupe a remercié le Président sortant pour son excellent travail.

8. Adoption du rapport et clôture

Le Président a révisé les principaux points du projet de rapport avec le Groupe ; toutefois la courte durée de la réunion du Groupe de travail n'a pas permis d'adopter le rapport. Le projet de rapport sera soumis au Secrétariat de l'ICCAT. Une fois traduit, il sera diffusé à tous les membres du Groupe aux fins de commentaires et d'approbation avant soumission du rapport final à la Commission avant sa réunion annuelle.

Appendice 1

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
3. Examen des progrès accomplis depuis la réunion antérieure
4. Examen du projet de manuel soumis en réponse à l'adjudication
5. Examen et discussion des modifications proposées au projet de manuel à transmettre au prestataire de services
6. Examen des possibilités et des partenaires pour dispenser une formation utilisant le nouveau module
7. Détermination des prochaines étapes de l'évaluation des besoins et de l'examen des demandes de formation
8. Autres questions
9. Adoption du rapport et clôture

Liste des participants ¹

PARTIES CONTRACTANTES

ALGÉRIE

Hebbache, Hamza

Chef d'Antennes Administrative du Port de Pêche d'Alger, Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques de la Wilaya d'Alger, 22 Route d'el Djamila Ain Benian, 16000

Tel: +213 21 437 815; +213 553 101 169, Fax: +213 21 437 815, E-Mail: hamza.hebbache@gmail.com

BELIZE

Robinson, Robert

Deputy Director for High Seas Fisheries, Belize High Seas Fisheries Unit, Ministry of Finance, Government of Belize, Marina Towers, Suite 204, Newtown Barracks

Tel: +501 22 34918, Fax: +501 22 35087, E-Mail: deputydirector@bhsfu.gov.bz; robert.robinson@bhsfu.gov.bz

CANADA

Browne, Dion

Fisheries and Oceans Canada, P.O. Box 5667, St. John's, NL Newfoundland & Labrador A1C 5X1

Tel: +1 709 685 1531, Fax: +1 709 772 0008, E-Mail: dion.browne@dfo-mpo.gc.ca

CÔTE D'IVOIRE

Fofana, Bina

Sous-directeur des Pêches Maritime et Lagunaire, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, 29 Rue des Pêcheurs, BP V19, Abidjan 01 Treichville

Tel: +225 07 655 102; +225 21 356 315, Fax: +225 21 356315, E-Mail: binafof@yahoo.fr; binafof3@gmail.com

ÉTATS-UNIS

Dubois, Todd C.

NOAA Fisheries Office of Law Enforcement, 1315 East West Highway, SSMC3 Room 3301, Silver Spring, MD 20910

Tel: +1 301 427 8243, Fax: +1 301 427 8055, E-Mail: todd.dubois@noaa.gov

Patterson, Katheryn

NOAA Fisheries Office of Law Enforcement, 1315 East-West Highway, Bldg. SSMC3, Ste. 3301, Silver Spring, MD, 20910

Tel: +1 301 427 8238, Fax: +1 301 427 2055, E-Mail: katheryn.patterson@noaa.gov

MAROC

Ben Bari, Mohamed

Directeur du Contrôle des Activités de la Pêche Maritime (DCAPM), Nouveau Quartier Administratif; BP 476, Haut Agdal Rabat

Tel: +212 537 688 196, Fax: +212 537 688 382, E-Mail: benbari@mpm.gov.ma

MAURITANIE

Moulaye LV, Ahmed Ould

Directeur des Opérations de la Garde-Côte Mauritanienne, Ministère des pêches et de l'Economie Maritime, Siege à Nouadhibou, 260 Dakhlet

Tel: +222 220 84909, Fax: +222 457 46312, E-Mail: ops@gcm.mr; ahmedouldmoulaye@gmail.com

NAMIBIE

Bester, Desmond R.

Control Officer Operations, Ministry of Fisheries and Marine Resources, Private Bag 394, 9000 Luderitz

Tel: +264 63 20 2912, Fax: +264 6320 3337, E-Mail: desmond.bester@mfmr.gov.na; desmondbester@yahoo.com

¹ En raison de la demande de protection des données émise par quelques délégués, les coordonnées complètes ne sont pas mentionnées dans certains cas.

NIGERIA

Okpe, Hyacinth Anebi

Assistant Director (Fisheries), Federal Ministry of Agriculture and Rural Development, Department of Fisheries and Aquaculture, Monitoring, Control and Surveillance Division, 1 Kapital Street, Area 11, Garki Abuja, 900001
Tel: +234 70 6623 2156; +234 908 624 4460, E-Mail: hokpe@yahoo.com; Hyacinthokpe80@gmail.com

SAO TOMÉ E PRÍNCIPE

Francisco Chico, Alberto

Inspecteur des pêches, Direction des Pêches de Sao Tomé, Ponte Graça Dto de Água Grande C.P N° 59
Tel: +239 991 3898, E-Mail: albertofranciscochico@hotmail.com

SÉNÉGAL

Fall, Cheikh

Chef de la Division des Inspections et du Contrôle, Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), Cité fenêtre Mermoz, BP 3656, Dakar
Tel: +221 775 659 478, E-Mail: cheihf@gmail.com

TUNISIE

Sohlobji, Donia

Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, 32 Rue Alain Savary, 2036 Le Belvédère
Tel: +216 534 31307; +216 71 890 784, Fax: +216 71 799 401, E-Mail: doniasohlobji@gmail.com; bft@iresa.agrinet.tn

UNION EUROPÉENNE

Kempff, Alexandre

European Fisheries Control Agency, Edificio Odriozola Av. Garcia Barbon 4, 36201 Vigo, Espagne
Tel: +34 986 120 601, E-Mail: alexandre.kempff@efca.europa.eu

Secrétariat de l'ICCAT

C/ Corazón de María 8 – 6e étage, 28002 Madrid – Espagne
Tel: +34 91 416 56 00; Fax: +34 91 415 26 12; E-mail: info@iccat.int

Manel, Camille Jean Pierre

Cheatle, Jenny

Donovan, Karen

García-Orad, María José

Pinet, Dorothée

Fiz, Jesús

García Piña, Cristóbal

Peña, Esther

Samedy, Valerie

Vieito, Aldana

INTERPRETES ICCAT

Baena Jiménez, Eva J.

Hof, Michelle Renée

Leboulleux del Castillo, Beatriz

Liberas, Christine

Linaae, Cristina

Meunier, Isabelle